SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : Commune d'Ifangni

Avis n° : 112/002 /SE/SP-PRMP/RAAF/RST du 19/06/2025

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AXE BUREAU ARRONDISSEMENT DAAGBE - DAAGBE DJEDJE – MONGBA ET TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AXE RNE1 - MAISON HOUNMONDJI - MAISON SETONDJI - MAISON VLAVONOU-DESSAH (RELANCE).

Référence du DAO : T_ST_111284

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune d'Ifangni (version 2) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 12 juin 2025.

2. La commune d'Ifangni *a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget* des Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) affecté *Pistes* Rurales exercice 2022, afin de financer les projets inscrits dans son programme d'entretien périodique/aménagement des pistes de déserte rurale, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux travaux d'aménagement de l'axe Bureau arrondissement Daagbé - Daagbé Djèdje – Mongba et travaux d'aménagement de l'axe RNE1 - Maison HOUNMONDJI - Maison Sètondji - Maison VLAVONOU-Dessah (RELANCE).

3. La mairie d'Ifangni sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de terrassement, d'assainissement, de réalisation des ouvrages d'assainissement et/ou de franchissement avec la maitrise de la Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) etc.

   Les travaux sont constitués de deux (02) lots que sont :

   - ☛ Lot 1 : Travaux d'aménagement de l'axe RNE1 - Maison HOUNMONDJI - Maison Sètondji - Maison VLAVONOU - Dessah ;
   - ☛ Lot 2 : Travaux d'aménagement de l'axe Bureau arrondissement Daagbé - Daagbé Djèdje – Mongba.

   Un soumissionnaire peut postuler pour les deux (02) lots et peut en être attributaire s'il dispose des capacités pour exécuter chaque lot.

   Les variantes techniques ne pourront pas être prises en considération.

   Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Commune d'Ifangni
   DOSSIER LANCER
   Retiré le 19/06/2025
   Nom HOUNKPATIN
   Prénoms S. Bienvenu
   Signature

4. Les exigences en matière de qualification sont :

   a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences :**

- o être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises exerçant dans le domaine du génie civil/BTP/génie rural, avec inscription du domaine dans le registre de commerce ou les statuts ;
- o avoir réalisé en tant qu'entreprise principale, sous-traitant (contrat de sous-traitance enregistré aux impôts) ou co-traitant (contrat de co-traitance enregistré aux impôts) au cours des cinq (05) dernières années (2024, 2023, 2022, 2021, 2020) y compris l'année en cours et ce, avec satisfaction, au moins deux (02) marchés similaires (aménagement/entretien courant des pistes rurales par la méthode de Haute Intensité de Main d'Œuvre, ou aménagement d'autres types d'infrastructures routières avec la réalisation des ouvrages d'assainissement/franchissement)

Scanné avec CamScanner

justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception dûment délivrées par les maîtres d'ouvrage (administration publique, société/office d'Etat, organisations nationales/internationales ou institutions assimilées), accompagnés des copies simples des pages essentielles des contrats y relatifs. Le montant de chaque marché similaire doit être au moins égal à dix-sept millions (**17 000 000**) francs CFA HT pour le lot 1 et vingt-et-un million (**21 000 000**) francs CFA HT pour le lot 2.

- disposer pour chaque lot du personnel clé ayant les profils exigés dans le DAO : voir description à la sous-section C du DAO ;
- disposer pour chaque lot de matériel minimum adéquat nécessaire avec preuve de propriété ou de location : voir description à la sous-section C du DAO.

- **Exigences d'ordre financier :**

- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour les marchés de travaux au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) au moins égal à trente-deux millions neuf cent quarante-six mille huit cent cinquante-trois (**32 946 853**) francs CFA HT pour le lot 1 et quarante-et-un millions cinq cent vingt-cinq mille quatre cent vingt-quatre (**41 525 424**) FCFA HT pour le lot 2 justifiés par les états financiers établis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2 du DAO ;
- disposer des avoirs liquides sous forme de fonds propres et/ou de lignes de crédits nets autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de treize millions cent soixante-dix-huit mille sept cent vingt (**13 178 720**) FCFA pour le lot 1 et seize millions six cent dix mille cent soixante (**16 610 160**) FCFA pour le lot 2, prouvés par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un établissement financier agréé en République du Bénin.

- **<u>Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence</u>**

- **Exigences techniques et expériences :**

- être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprise exerçant dans le domaine des BTP/génie civil/génie rural, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- disposer pour chaque lot du personnel clé ayant les profils exigés dans le DAO : voir description à la sous-section C du DAO ;
- disposer pour chaque lot de matériel minimum adéquat nécessaire avec preuve de propriété ou de location : voir description à la sous-section C du DAO.

- **Exigences d'ordre financier :**

- disposer des avoirs liquides sous forme de fonds propres et/ou de lignes de crédits nets autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de treize millions cent soixante-dix-huit mille sept cent vingt (**13 178 720**) FCFA pour le lot 1 et seize millions six cent dix mille cent soixante (**16 610 160**) FCFA, prouvés par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un établissement financier agréé en République du Bénin ;
- fournir la preuve de l'assurance de risques professionnels couvrant les risques contractuels à hauteur de trente-cinq millions deux cent cinquante mille cinq cent (**35 250 500**) FCFA pour le lot 1 et quarante-cinq millions cinq cent mille (**45 500 000**) FCFA pour le lot 2.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de (04) mois pour chacun des lots 1 et 2. Toutefois, des délais compris entre quatre (04) mois et six (06) mois feront l'objet d'ajustement.

Cellule de Contrôle des Marchés
Mairie de la Commune d'Ifangni
BON A LANCER
Retiré le 19/04/2024
Nom
Prenoms S. Brenyom
Signature,

Scanné avec CamScanner

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ; email : **prmpifangni@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics, sis au premier niveau du bâtiment des archives de la mairie d'Ifangni à partir de ..23...../.....06...../2025 tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes les matins et de 14 heures à 17 heures 30 minutes les après-midis.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ..23./...06./..2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics, sis au premier niveau du bâtiment des archives de la mairie d'Ifangni. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : secrétariat permanent des marchés publics, sis au premier niveau du bâtiment des archives de la mairie d'Ifangni au plus tard le ..15../..07./2025 à 10 heures (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : salle de conférence de la mairie d'Ifangni, le ..15...../.....07./2025 à 10 heures 30 minutes (heure locale).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois cent vingt-neuf mille quatre cent soixante-huit (329 468) FCFA pour le lot 1 et quatre cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (415 254) FCFA pour le lot 2. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Commune d'Ifangni
BON A LANCER
Retiré le 19/06/2025
Nom ADOHLHOU
Prénoms S. Bienvenu
Signature,

Ifangni le, ..19../..06./2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Département du Plateau * Commune d'Ifangni * La PRMP

Bachirou FADELE. –

Scanné avec CamScanner